

**2024DT01 : MARCHE DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES  
BALCONS ET REMPLACEMENT DES GARDES CORPS BETON  
IMMEUBLES : CHABRIER – DEBUSSY – BERLIOZ – BIZET –  
GOUNOD – MASSENET – SAINT SAENS A PAVILLY**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

Les travaux de la présente consultation concernent le **MARCHE DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES BALCONS ET REMPLACEMENT DES GARDES CORPS BETON IMMEUBLES : CHABRIER – DEBUSSY – BERLIOZ – BIZET – GOUNOD – MASSENET – SAINT SAENS A PAVILLY**

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots de la présente consultation.

LOTS	INTITULE DES LOTS
1	DEMOLITION / GROS ŒUVRE
2	PEINTURE DES FACADES
3	SERRURERIE
4	ETANCHEITE

Les variantes obligatoires ne sont pas prévues dans le cadre du présent marché,  
Les variantes facultatives (émises à l'initiative des entreprises) ne sont pas autorisées dans le cadre du présent marché.

**MODALITE D'ATTRIBUTION :** Les travaux, objet de la présente consultation, seront attribués en marchés séparés ou un groupement d'entreprise solidaire avec mandataire commun.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai contractuel et global commence à courir dès la délivrance par le maître d'ouvrage de l'ordre de service numéro 0 le prescrivant. Ce délai est de **13 mois** auquel il est ajouté une année de parfait achèvement conformément à l'article 1792.6 du Code Civil et à l'article 18 du CCAG

***Période de préparation et d'installation du chantier***

Cette période commence dès la délivrance par le maître de l'ouvrage de l'ordre de service numéro 0 la prescrivant.

La date de l'ordre de service numéro 0 marque le début du délai contractuel et global de l'opération.

La période de préparation et d'installation du chantier est de 1 mois pour l'ensemble des lots de la consultation

***Période de déroulement du chantier***

Cette période commence dès la délivrance par le maître de l'ouvrage de l'ordre de service numéro 1 la prescrivant.

La période de déroulement du chantier y compris les 15 jours prévisibles d'intempéries et congés et décomposés de la manière suivante :

- 11.5 mois pour le Lot 01
- 6.5 mois pour le Lot 02
- 6.5 mois pour le Lot 03.
- 6 mois pour le Lot 04

Ces délais sont propres à chaque lot mais au générale le chantier global ne dépassera pas les 12 mois.

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site** <https://www.marches-securises.fr/> **sous la référence 2024DT01.**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires
- Voir également article 4.2 du règlement de la consultation.

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique, Somme des notes pour obtenir 100 points puis pondération à 50% (voir détail des sous-critères à l'article 6.2 du règlement de consultation)
- Le prix des prestations 50 points

**Visite**

Sans Objet.

**Négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LE LUNDI 12 FEVRIER 2024 à 12H00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pôle Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin Huchon – Mail : [v.huchon@logeal-immobiliere.fr](mailto:v.huchon@logeal-immobiliere.fr)

Gestionnaires des marchés

Renseignements techniques : Mme Audrey Poisson - Mail : [a.talmant@logeal-immobiliere.fr](mailto:a.talmant@logeal-immobiliere.fr)

Responsable du Pôle maintenance

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Dans le cadre de présente procédure, nous vous informons que vous pouvez exercer les voies de recours suivantes :

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 05/01/2024**